



LES OPÉRATIONS DE PAIX DE L'ONU : VERS UNE CAPACITÉ DE RÉACTION RAPIDE

recommandations font valoir la nécessité de nouvelles institutions comme un Comité des pays fournisseurs de troupes, un Forum des pays fournisseurs de troupes et un Sous-comité des opérations de paix du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. D'autres recommandations se concentrent sur des questions d'administration et de procédure, comme les questions financières, ou sur de nouvelles techniques, comme les accords de services de maintien de la paix. Plusieurs des recommandations postulent que l'efficacité des opérations repose sur leur personnel. C'est pourquoi une insistance toute particulière a été mise sur l'entraînement préalable, sur les systèmes de recrutement et sur les moyens de garantir qu'un personnel qualifié peut être affecté promptement à des opérations de paix de l'ONU.

Les recommandations concernant le court et le moyen terme doteraient l'ONU d'une capacité de réaction rapide sensiblement adéquate. Mais la réforme pourrait s'avérer un processus lent, et la recherche de ce qui est réalisable dans le contexte politique et fiscal actuel ne devrait pas reléguer aux oubliettes la recherche de ce qui pourrait être nécessaire à plus long terme. Le rapport préconise donc une poursuite de la réflexion sur les prochaines étapes logiques, au cas où les réformes à court et à moyen terme s'avéreraient insuffisantes. Quatre questions distinctes y sont traitées : la nécessité d'utiliser les technologies de pointe pour appuyer les opérations de paix de l'ONU; la création d'un groupe permanent de policiers civils pour combler les lacunes chroniques dans ce domaine; la création d'un Groupe d'urgence permanent des Nations Unies composé de volontaires recrutés directement; et la nécessité pour l'ONU de se trouver une source indépendante de revenus pour le long terme. Le rapport préconise dans chaque cas un processus d'étude soutenue pour faciliter l'évolution du consensus international sur ces questions.

Le rapport accorde aussi passablement d'attention aux questions financières, reconnaissant que les recommandations pour le court et le moyen terme doivent tenir compte de la crise financière actuelle de l'ONU et que toutes les recommandations doivent être raisonnables en ce qui concerne leurs incidences sur l'ONU et sur la communauté internationale. Mais si l'on établit de meilleurs partenariats avec le secteur privé et les milieux non gouvernementaux et que le Secrétariat de l'ONU change sa façon de procéder, il est probable que plusieurs des recommandations du rapport permettront de réduire sensiblement les coûts de maintien de la paix tout en améliorant l'efficacité des opérations de l'ONU.

Les 26 recommandations sont reproduites au dernier chapitre du rapport.